

« J'enseigne avec la bonne attitude » Lancement de 10 vidéos de sensibilisation sur le handicap et l'enseignement

Sciences Po a conçu et produit avec différents experts une série de 10 vidéos thématiques mettant en scène la relation entre les enseignants et les étudiants porteurs de handicaps visibles ou invisibles. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat engagé depuis décembre 2017 avec l'Agefiph et le Fiphfp qui s'est fondé sur la volonté commune d'améliorer l'accessibilité pédagogique des enseignements pour tous, notamment pour les étudiants en situation de handicaps cognitifs ou psychiques.

Il s'est nourri d'un constat avéré que les enseignants se trouvent souvent démunis face aux étudiants dont le handicap est visible, cet inconfort s'amplifiant lorsque le handicap est invisible. Dans ces conditions, il paraissait opportun pour Sciences Po et ses partenaires de proposer des scénarii prétextes, au format pédagogique court (2'30 par film) pour apporter quelques pistes de réponses aux enseignants issus de tout environnement pédagogique.

Chaque vidéo est composée d'une situation prétexte illustrant les incidences du handicap sur l'apprentissage (l'utilisation d'expressions langagières qui vont gêner la compréhension d'un étudiant autiste, la difficulté d'une étudiante dyspraxique pour déchiffrer des cartes géographiques...) et l'inconfort de l'enseignant interpellé par des attitudes qu'il ne décrypte pas. À la fin de la vidéo, l'enseignant découvre un éventail de solutions faciles à mettre en place à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de cours. Des solutions qui profitent ensuite à tous, personne handicapée ou non.

Sciences Po et ses partenaires ont conçu ces vidéos avec un objectif commun d'une diffusion large de « bonnes attitudes » afin de concevoir une pédagogie universellement inclusive. L'enjeu est d'engager un changement des pratiques pédagogiques et un partage interactif entre les différentes communautés enseignantes afin qu'elles saisissent mieux les incidences du handicap sur le quotidien des étudiants. Les étudiants porteurs d'un handicap pourront ainsi bénéficier d'une pédagogie leur permettant de faciliter leurs études et l'accès à un emploi.

Les vidéos sont désormais accessibles sur le site des partenaires Agefiph, FIPHFP, Sciences Po.

https://www.youtube.com/playlist?list=PL7zO8BcF69zkgnMKOI_XhiLf0orngWL5L&disable_polymer=true

Les partenaires viennent également de publier la seconde édition du « Guide sur l'innovation pédagogique et les handicaps cognitifs et psychiques ». Cette nouvelle version s'est enrichie de deux nouvelles thématiques (le déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H) et la dépression), ainsi que de nombreuses ressources pratiques pour faciliter l'application des bonnes pratiques dans des contextes d'enseignement variés (organismes de formation continue, CFA, Entreprises Adaptées, Centre de Réadaptation Professionnelle...).

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) élabore et propose des services et des aides financières destinées aux personnes handicapées, à leurs employeurs. L'Agefiph travaille avec les entreprises, Cap emploi, Pôle emploi et les Missions locales pour développer l'emploi des personnes handicapées. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels et son travail d'analyse lui confèrent une expertise et un rôle de développeur reconnu.

En 2017, l'Agefiph a soutenu 218 848 interventions, soit 2% de plus qu'en 2016.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr et sur le site : www.emploiethandicap.fr.

Suivre l'Agefiph, sur Twitter : @Agefiph_ , sur Facebook : @agefiph.

À propos du FIPHFP

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils généraux et régionaux, hôpitaux ...).

Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5.49 % en 2017.

À propos de Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 47 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 27 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000. Sciences Po compte par ailleurs 270 étudiants en situation de handicap.

Contacts presse

Agefiph : Epoka – Boris Cavaglione – 06 21 65 41 96 – bcavaglione@epoka.fr /

Ghislaine Cristofolletti – 01 46 11 00 69 – g-cristofolletti@agefiph.asso.fr

FIPHFP : lucille.simon@tbwa-corporate.com / 04 37 47 36 28

Sciences Po : Marie Frocrain – marie.frocrain@sciencespo.fr / 01 49 54 37 71